

Méthodologie pour un projet européen en 9 étapes

- Comenius, Partenariats Scolaires -

1. Pourquoi développer un projet européen ?

- Le projet européen est un levier pédagogique fort :
 - Permet de l'ouverture ;
 - Fait vivre et donne de sens à des regards croisés et à un partage culturel ;
 - Interpellation de l'ensemble des maîtrises du socle commun ;
 - Croisement des champs disciplinaires et transdisciplinaires (notamment les TIC) ;
 - Association de toutes les compétences et de toutes les disciplines ;
 - Développement des compétences de curiosité, d'autonomie et de responsabilité contributrices de la formation du jeune futur citoyen de l'Europe.

2. Ancrer le projet européen dans l'établissement ;

- Un vrai projet se fonde sur le partage de constats et objectifs de façon à faire l'objet de l'adhésion la plus large :
 - Les thèmes citoyens comme ceux de l'environnement et de la nécessité de protéger la planète sont particulièrement mobilisateurs ;
 - Implication des élèves au choix dans la logique « Itinéraires de découverte » - pédagogie de la responsabilité ;
 - Mobilisation de toutes les ressources et compétences de la communauté éducative, ce qui incluse aussi les familles ;
 - Organisation d'une forte communication – articulation avec les pratiques du CDI ; journaux scolaires ; sites de l'établissement, etc. ;

3. Rechercher des partenaires européens ;

- Etape fondamentale – le bon déroulement du projet va dépendre en grande partie de la qualité et de la solidité du partenariat :
 - Faire appel aux plusieurs ressources personnelles et institutionnelles.
 - Associer les élèves à cette recherche ;
 - Revenir sur des appariements anciens ;
 - Les comités de jumelage des collectivités locales ;
 - Les réseaux institutionnels : agence 2e2f ; DAREIC

4. Concevoir et rédiger le projet européen ;

- Phase d'harmonisation entre les partenaires qui permet la rédaction commune du dossier définitif :
 - Exprimer la qualité de sa méthodologie et de son programme de travail ;
 - Indiquer l'équilibre du partenariat par une répartition raisonnée des tâches entre les partenaires ;
 - Poser la pertinence de ses objectifs ;
 - Dire comment sera conduite l'évaluation.

5. Mettre en route le projet ;

- Une fois le projet validé et son financement acquis, on rentre dans une phase d'opérationnalisation active :
 - Mettre tous les acteurs en bon ordre de marche ;
 - Suivi du projet par les services gestionnaires et le chef de l'établissement ;
 - Répartition des charges et des responsabilités ;
 - Imaginer un groupe restreint de pilotage ;
 - Prévoir des modalités de communication claires et transparentes en direction de tous les acteurs du projet ;
 - La qualité du travail dépend d'une bonne gestion du temps et d'un véritable travail d'équipe.

6. Organiser les rencontres transnationales ;

- Ces rencontres conditionnent la réussite du projet de sa conception à sa réalisation et à son évaluation :
 - Nécessité de communiquer et d'utiliser tous les outils modernes pour avoir des échanges simultanés et réellement partagés ;
 - Construire la confraternité aux valeurs et aux ambitions de la communauté européenne.
- La réunion de bilan est à préparer soigneusement :
 - Prévoir une évaluation rigoureuse ;
 - Asseoir des relations et des amitiés propres à construire des développements ;
 - Inscrire le projet dans la perspective d'une continuité.

7. Travailler avec les élèves ;

- Ce travail est conçu pour associer les élèves à l'ensemble des étapes, et leur rendre des acteurs actifs :
 - L'autonomie et la responsabilité des élèves sont des objectifs pédagogiques permanentes ;
 - Élément stratégique pour lier le projet global de l'établissement et le projet européen ;
 - Souci de cohérence d'ensemble devient permanent ;

Elèves sont en capacité de rapporter les compétences validés aux différents champs disciplinaires ;

Moment privilégié pour que élève met au service d'une activité transdisciplinaire des maîtrises acquises dans des moments disciplinaires, et réciproquement ;

Exaltation des valeurs civiques et citoyennes et la capacité à appréhender des environnements et des individus différents ;

Préoccupation de l'altérité devient centrale.

8. Evaluer et diffuser ;

- Mesurer les degrés d'atteinte des objectifs assignés dès le départ :

Les compétences acquises par les élèves tant du point de vue des savoirs que des savoir-être ;

Les apports méthodologiques du projet dans le fonctionnement des équipes et de l'établissement ;

L'impact sur les relations entre les différents partenaires, dans la communauté éducative mais aussi avec les partenaires des pays tiers ;

- Nécessité de communiquer et diffuser :

Valoriser les réussites tant des élèves que des équipes ;

Procéder à des réinvestissements dans d'autres champs ;

Travailler à l'image du collège ;

Communiquer à la presse locale.

9. Les suites à donner au projet.

- la dynamique d'un projet européen met en route dans l'établissement une culture d'ouverture internationale et contribue à la valorisation des enseignements linguistiques :

Emergence de méthodes de travail collectif renouvelées ;

Ouverture de l'établissement à d'autres regards et à d'autres partenariats ;

Modification du sens de l'évaluation ;

Engagement de la pédagogie et de l'éducation dans les perspectives de long terme, comme prévu dans la formation tout au long de la vie ;

Unité du socle commun de compétences.

Ressources documentaires

Guide des établissements pour les partenariats

<http://www.europe-education-formation.fr/comenius-partenariats.php>



Monter un projet européen en Collège
(CRDP Aquitaine et Agence)



Monter un projet européen en Lycée professionnel
(CRDP Aquitaine et Agence)



Carnet de route pour élaborer un projet...
(CRDP Académie de Versailles – CIEP)
<http://crdp.ac-versailles.fr/carnetderoute>

Outils QAS

<http://www.europe-education-formation.fr/agence-QAS.php>

